

controverse scientifique, il toucha donc, parmi bien d'autres sujets, au système de Copernic et, tout en se défendant de l'adopter, ne laissa pas de le présenter sous un jour très-favorable. De plus, il eut l'habileté d'obtenir pour cet ouvrage, à Rome même, l'*imprimatur* officiel. Riccardi, qui le lui donna, était un religieux célèbre pour son éloquence, mais qui ne se montra pas très-clairvoyant comme censeur, ni alors, ni surtout plus tard, dans l'affaire plus grave du *Dialogue*.

En 1623 aussi, le cardinal Barberini devenait le pape Urbain VIII. Grand protecteur et admirateur de Galilée, il avait célébré en vers latins ses découvertes astronomiques; quant au système de Copernic, il le croyait à jamais incapable de démonstration et contraire à l'Écriture sainte. Galilée, venu à Rome pour rendre hommage au nouveau pontife, le trouva sur ce point aussi inflexible que jamais; comblé pourtant de ses bonnes grâces, il ne perdit pas espoir et travailla à l'achèvement de son grand ouvrage copernicien le *Dialogue sur les deux principaux systèmes du monde*. Sous forme d'une discussion contradictoire et laissée par prudence sans conclusion, c'était en réalité un plaidoyer persuasif en faveur du système interdit en 1616. Le pape, abusé sur le caractère de l'ouvrage par le prélat Ciampoli, intime ami de l'auteur, encouragea la publication; et Galilée, revenu à Rome en 1630, obtint encore une fois l'*imprimatur* de Riccardi. Celui-ci crut tout sauver en lui imposant une préface, protestant, comme celle d'Oslander, contre la vérité du système; mais démentie; en réalité, par toute la tendance du livre. Après des incidents divers et d'adroites manœuvres de Galilée, le *Dialogue* parut finalement à Florence en 1632.

Il fut reçu avec enthousiasme par les partisans de Copernic, avec indignation par les péripatéticiens et par le pape lui-même; qui se plaignait d'avoir été trompé par Galilée et Ciampoli; bientôt, le livre et l'auteur étaient dénoncés et déférés à l'Inquisition pour violation du décret de 1616. La défense personnelle faite à Galilée s'étant circonscrite parmi les actes de cette époque, devint pour sa conduite une circonstance aggravante.

Cité à comparaître dès le 1<sup>er</sup> octobre 1632, Galilée traîna en longueur, mais arriva enfin à Rome le 13<sup>e</sup> février suivant et descendit au palais de l'ambassadeur de Toscane. C'est là qu'il demeura constamment durant cinq mois, à part 20 jours durant lesquels, en deux fois, il fut retenu par les procédures au palais de l'Inquisition; il y occupa d'ailleurs un appartement commode, d'où lui-même écrivait qu'il y jouissait de toutes ses aises, avec pleine liberté de se promener dans de vastes espaces. " La curie romaine, dit à ce sujet le protestant Gibler, a mis de l'ostentation à entourer Galilée de tous les égards et les ménagements possibles. "

Quant au procès lui-même, il se déroule en quatre interrogatoires échelonnés du 12 avril au 21 juin.

Au commencement de chacun, Galilée prêta serment de dire la vérité. Il adopta cependant un système de défense dérisoire, prétendant que loin d'avoir embrassé le système de Copernic, il avait